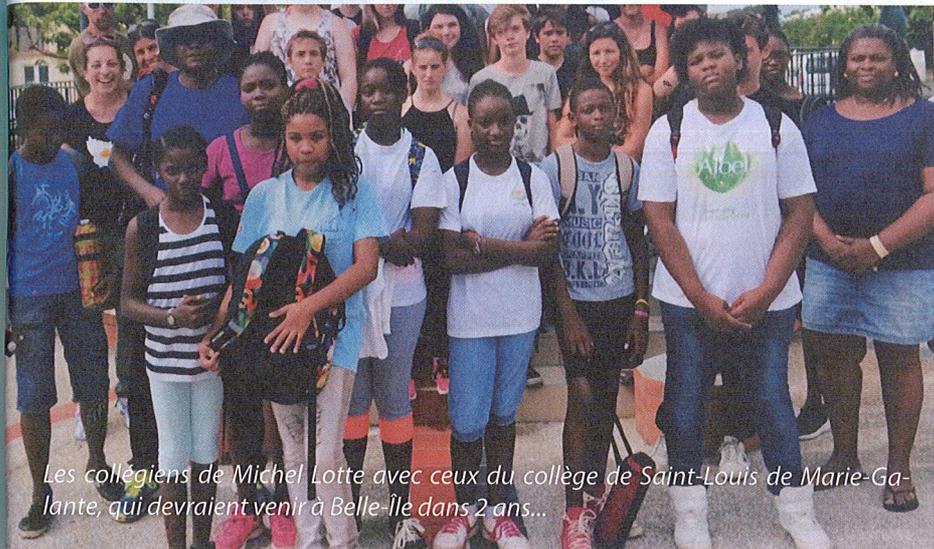




VIE SCOLAIRE

COLLÈGE MICHEL LOTTE : après le voyage à Marie-Galante



Les collégiens de Michel Lotte avec ceux du collège de Saint-Louis de Marie-Galante, qui devraient venir à Belle-Île dans 2 ans...

Les anciens élèves de 3^e du collège Michel Lotte se sont retrouvés le 10 décembre 2016, salle Arletty, afin de célébrer leur voyage à Marie-Galante, remercier tous ceux qui ont rendu possible cette aventure et de raconter en images (photos et vidéo) leur inoubliable équipée.

Un projet de 3 ans

Parents, enseignants, donateurs, bénévoles, ont été nombreux à répondre à l'invitation conjointe du collège Michel Lotte et du Comité Belle-Île-en-Mer / Marie-Galante (CBIEM/MG), initiateurs et organisateurs d'un voyage scolaire pas tout à fait comme les autres, ne serait-ce que par la distance (7 000 km) et le temps de préparation nécessaire à la réalisation du projet (3 ans) lancé dans le cadre du jumelage entre les deux îles.

Un financement pas évident à trouver

Réunir le budget nécessaire pour emmener les 27 élèves et leurs 3 accompagnants pendant 10

jours à la Guadeloupe et Marie-Galante n'avait pas été une mince affaire. Il y eut des subventions, mais aussi l'argent récolté par les collégiens eux-mêmes, la participation des familles et les dons d'entreprises et de personnes privées. Côté subventions, la Communauté de Communes de Belle-Île, principale intéressée en tant que partenaire de la Communauté de Communes de Marie-Galante dans le jumelage qui unit officiellement les deux îles, apporta le premier et le plus important financement public. Le ministère des Outre-Mer, sollicité par le CBIEM/MG avec l'appui de M. Jacques Cornano, maire de Saint-Louis de Marie-Galante et sénateur de la Guadeloupe, et de Mme Odette Herviaux, sénatrice du Morbihan, accorda ensuite une subvention significative. Le député Philippe Le Ray, puisa dans sa réserve parlementaire, tandis que le sénateur Michel Le Scouarnec faisait un don sur ses propres deniers. Les communes de Bangor, Locmaria et Sauzon, à Belle-Île, comme

celles de Grand-Bourg, Capesterre et Saint-Louis, ainsi que la Communauté de communes de Marie-Galante, y allèrent également de leur participation.

Des actions pour des fonds

Les collégiens, mobilisés par Carole Hernandez, assistante d'éducation et membre du Comité, se lancèrent avec l'aide d'un grand nombre de bénévoles dans une série d'actions destinées à réunir des fonds : ventes de galettes, pizzas, muguet, organisation de soirées antillaises et d'une tombola, etc. Une dernière opération, en partenariat avec le fonds Insula, consista à solliciter la générosité des entreprises bellilloises et de donateurs privés qui furent une trentaine à répondre à l'appel. Les contributions des familles, allégées de subventions municipales, complétèrent le budget.

Un compte-rendu en vidéo

Parents, donateurs et bénévoles étaient venus en grand nombre salle Arletty, heureux de visionner la vidéo tournée par les collégiens eux-mêmes (avec l'aide de l'association de vidéastes bellilloise Les Tempestaires) et de partager la joie des collégiens à se rappeler les moments mémorables de ce qui fut pour eux un véritable voyage de découverte. MM. Frédéric Le Gars, président de la CCBI, François Geneau, principal du collège Michel Lotte et Jean-Pierre Sergent, président du CBIEM/MG, témoignèrent de leur bonheur de cette réussite, qui devrait être prolongée par le voyage d'un groupe de collégiens marie-galantais à Belle-Île, témoignage de la vitalité du jumelage. A suivre donc... Un DVD, destiné à conserver la trace de cette expédition sera bientôt mis en vente au prix de 10 € par le Comité Belle-Île-en-Mer / Marie-Galante (commandes par e-mail : tresorier@belleile-mariegalante.org).

Formation aux premiers secours

Une formation de 9 h avait été dispensée à 37 collégiens à la fin de l'année scolaire 2015-2016, par Claude Le Borgne, moniteur formateur aux premiers secours. C'est la première génération de collégiens ainsi formée à Michel Lotte. Tous les élèves de 4^e le seront dorénavant. Ils ont reçu leur diplôme le jeudi 15 décembre 2016.

